

## RIPARIA des Rives Idéales et des Paysages Authentiques Restaurés en Intégrant tous les Acteurs

### Carte postale

Thématique : **Restauration de la biodiversité des rives afin de conserver la grande diversité des paysages liés à la rivière, vecteur économique du GAL**

Initiateur du projet : GAL Pays d'Ourthe

Porteur de projet : Asbl Contrat de rivière Ourthe

Axe, mesure : Axe 4 - LEADER

Durée du projet : 2009-2012

Localisation : communes de Houffalize, La Roche, Rendeux, Hotton, Erezée, Manhay et Durbuy

Montant total du projet : 213.500 euros

**Mots-clés** : biodiversité, érosion, berges, abreuvoirs, invasives, balsamine de l'Himalaya, berce du Caucase, RIPARIA, Ourthe, agri-environnement, paysages, participation citoyenne

### Résumé :

Le tourisme « vert », vecteur économique du territoire du GAL « Pays de l'Ourthe » est porté par la grande diversité des paysages. Ceux-ci sont directement dépendants de rives et rivières de qualité. Par conséquent, une gestion durable de la végétation rivulaire doit garantir son équilibre, tout en permettant le développement harmonieux des usages de la rivière.

Le projet RIPARIA est construit autour de deux grands objectifs :

- La restauration des berges érodées par le pâturage du bétail par l'information et l'accompagnement des propriétaires et exploitants des parcelles concernés par cette problématique. Concrètement, elle permet d'apporter une aide technique et financière pour la pose de clôtures et l'aménagement de postes d'abreuvement.
- La restauration de la biodiversité des berges colonisées par la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase. Le projet permet un appui à la campagne de lutte contre ces deux plantes en finançant la gestion de certains cours d'eau par des entreprises spécialisées.



## Description détaillée du projet

---

### a) Origine du projet



#### *Contexte local*

Le tourisme « vert », vecteur économique du territoire du GAL « Pays de l'Ourthe » est porté par la grande diversité des paysages. La région est rythmée par l'Ourthe. La rivière attire de nombreux touristes venus pour la pêche, la randonnée nature, la découverte de villages typiques en pierre et surtout la qualité du cadre de vie. Les paysages sont directement dépendants de rives et rivières de qualité. Par conséquent, une gestion durable de la végétation rivulaire doit garantir son équilibre, tout en permettant le développement harmonieux des usages de la rivière.

Le projet RIPARIA (des Rives Idéales et des Paysages Authentiques Restaurés en Intégrant tous les Acteurs) s'est mis en place sur base du constat que la végétation des berges se dégrade et perd de sa variété suite au piétinement du bétail. Le projet se justifie également par la présence importante des deux plantes invasives que sont la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase.

#### *Au départ, un projet-pilote*

Tout est parti de la volonté de plusieurs gestionnaires de cours d'eau, communes et contrats de rivières de connaître les méthodes de gestion pour lutter contre la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase.

Suite à ce constat, les techniques de gestion ont été définies en collaboration avec N. Pieret et E. Delbart, responsables de la convention RW-DCENN avec comme objet « mise en place d'une cellule d'appui à la gestion des espèces végétales invasives et développement de méthodes de gestion préventive et active du problème des espèces invasives le long des cours d'eau non navigables en Région wallonne », menée par le Laboratoire d'Ecologie de la Faculté de Gembloux (maintenant Gembloux Agro-Bio Tech).

Les inventaires de terrain réalisés par le Contrat de rivière et Life Loutre entre 2005 et 2007 ont montré que les espèces végétales telles que la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon sont en pleine expansion sur le bassin de l'Ourthe et forment des populations de plus en plus denses et nombreuses. Elles constituent ainsi une menace tant sur le patrimoine naturel de la région que sur les activités de loisirs et la sécurité des usagers du cours d'eau.

Le Contrat de rivière Ourthe et le Life Loutre ont initié un projet pilote de gestion à grande échelle des populations de balsamine de l'Himalaya et de berce du Caucase sur le sous-bassin hydrographique de l'Ourthe depuis 2007. L'objectif de cette campagne de lutte est d'enrayer le développement des populations de ces deux espèces sur le bassin de l'Ourthe, de tester sa faisabilité technique, d'identifier les freins qui s'y opposent et de mesurer l'efficacité et le coût d'une telle opération à l'échelle d'un important linéaire de cours d'eau.

#### *Qui en bénéficie ?*

Les **publics cibles** sont les propriétaires et exploitants des parcelles en bordure des cours d'eau, ainsi que les gestionnaires de cours d'eau. Mais plus largement, par l'envoi de toutes boîtes, les riverains seront tenus au courant des opérations de gestion des plantes invasives afin qu'ils participent au projet sur les propriétés privées. Le GAL réalise également des plaquettes d'information à destination des riverains et touristes sur les aménagements réalisés afin de promouvoir "l'image verte" du territoire.

#### *Le partenariat*

Tous regroupés au sein du Contrat de rivière Ourthe (plate-forme de discussion privilégiée depuis 1998), **les partenaires du projet** souhaitent la mise en place de solutions concertées pour atteindre ces objectifs. Les partenaires sont les communes, les gestionnaires de cours d'eau, la Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, la Fédération wallonne de l'Agriculture, le Centre d'Economie Rurale, la Fondation rurale de Wallonie, la fédération de pêche locale (GSPOBL), NATAGORA, RIVEO, les scientifiques (Ulg, FUSAGx), les intercommunales AIVE et l'INASEP... L'ensemble de ces partenaires est invité à participer à la mise en œuvre du projet au sein du comité technique (groupe de travail mis en place pour suivre et orienter le projet tout au long de la période de subsidiation).



## b) Objectifs

Le projet RIPARIA est construit autour de deux grands objectifs :

- La restauration des berges érodées par le pâturage du bétail par l'information et l'accompagnement des propriétaires et exploitants des parcelles concernés par cette problématique. Concrètement, elle permet d'apporter une aide technique et financière pour la pose de clôtures et l'aménagement de postes d'abreuvement.
- La restauration de la biodiversité des berges colonisées par la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase. Le projet permet un appui à la campagne de lutte contre ces 2 plantes par le financement de la gestion de certains cours d'eau par des entreprises spécialisées.

## c) Description des principales actions menées

Volet agricole :

- Identification des occupants et/ou des propriétaires des différentes parcelles jugées prioritaires concernées par la problématique
- Rencontres et visites de terrain avec les agriculteurs concernés
- Signature des conventions avec les agriculteurs pour l'aménagement de traversées du cours d'eau par le bétail, l'installation d'abreuvoirs, la pose de clôtures le long des cours d'eau et la restauration de ripisylve (arbres pour retenir les berges)
- Conclusion de marchés publics afin de réaliser les aménagements
- Suivi des chantiers
- Promotion des mesures agri-environnementales
- Communiqué de presse, articles...

Volet plantes invasives :

- Engagement des équipes de terrain pour réaliser la gestion de la balsamine de l'Himalaya et de la berce du Caucase sur les tronçons choisis dans le territoire concerné (appels d'offre)
- Rencontres avec les différents partenaires pour la préparation des campagnes de lutte et suivi dans la gestion proprement dites
- Mise en place de la campagne
- Evaluation de la campagne
- Communiqué de presse, articles...



## d) Résultats & impacts

Les résultats sont très concrets. Des aménagements le long des berges sont réalisés ou en cours, en collaboration avec 14 agriculteurs riverains : pose d'abreuvoirs à gravité et pompes à museau, reboisement des berges (ripisylve), clôture des rives, aménagement de traversées pour le bétail. Il s'agit également d'inciter à la mise en oeuvre de mesures agri-environnementales. Au total, ce sont déjà 16 conventions passées avec les agriculteurs, 30 abreuvoirs installés, 3.000 mètres de clôture posés et 850 mètres de berges reboisées.

Aujourd'hui, deux campagnes de lutte contre les plantes invasives ont été menées (étés 2009 et 2010) avec succès. En 2009, 283 kilomètres de berges ont été débarrassés des plantes indésirables par l'ensemble des partenaires.

Les expériences de gestion coordonnée des plantes invasives par divers Contrats de rivière ont montré la nécessité d'établir un texte légal pour informer les particuliers concernés, pour légitimer le travail accompli par les diverses équipes sur le terrain et surtout leur apporter un soutien dans leurs contacts avec la population. C'est pourquoi, avec les Contrats de rivière de la Province de Luxembourg, un projet de règlement communal a été rédigé et proposé aux différentes communes partenaires de Contrat Rivière Ourthe. Ce texte a été relu et amendé par divers partenaires dont l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

Une brochure de vulgarisation a été mise à disposition des communes du territoire du GAL qui ont adopté le règlement. Les dépliants permettent à la population concernée par la problématique de reconnaître et de gérer les plantes en appliquant les techniques adaptées... En effet, le règlement communal a pour objectif d'inciter les propriétaires à gérer eux-mêmes ces espèces sur leurs terrains.

Les impacts sont :

- élimination de la Berce du Caucase et de la Balsamine de l'Himalaya sur l'ensemble du territoire du GAL
- prise de conscience des deux problématiques par l'ensemble des acteurs
- amélioration de la diversité biologique des berges de l'Ourthe
- informations des autres acteurs wallons concernés par cette thématique (mise à disposition d'éléments chiffrés – coûts, temps de travail – mais aussi de conseils pratiques)

#### e) Leçons et commentaires

La première leçon à tirer est la collaboration entre LEADER et LIFE. Le GAL et la Contrat Rivière collaborent avec le projet Life Loutre ([www.loutres.be](http://www.loutres.be)), projet de restauration des habitats de la loutre dans des zones Natura 2000 en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Cette collaboration permet d'augmenter l'efficacité de RIPARIA sur le territoire ainsi que les budgets nécessaires pour l'organisation de la campagne de lutte contre les invasives, les aménagements pour le bétail et la plantation des berges.

La seconde leçon est la mise en place d'un comité technique qui suit le projet. Il est composé des communes, des gestionnaires de cours d'eau, la Région wallonne, la Fédération Wallonne de l'Agriculture, des scientifiques et diverses structures / associations en charge de la pêche, l'environnement, le tourisme,...

Et enfin, troisième leçon : le poste sous-traitance est indispensable au volet "plantes invasives" du projet : la gestion des plantes invasives doit se faire, plusieurs années d'affilée, entre le 15 juin et le 15 septembre, avec un maximum de main-d'œuvre vu l'importance du linéaire de berges envahi. Il est donc nécessaire de faire appel à entreprises pour épauler les partenaires travaillant déjà sur le terrain.

#### f) Aspects financiers

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	UE		RW/CG/CF			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Personnel</b>	35595	45	35595	45	7910	10
<b>Fonctionnement</b>	9000	45	9000	45	2000	10
<b>Promotion</b>	1575	45	1575	45	350	10
<b>Investissement</b>	9990	45	9990	45	2220	10
<b>Sous-traitance</b>	39915	45	39915	45	8870	10
<b>Total</b>	96075	45	96075	45	21350	10

#### g) Contact

Pierre PIROTTE, asbl contrat de rivière Ourthe – chargé du projet RIPARIA

Rue de la Laiterie, 5

6941 Tohogne

Belgium

E-mail : [cr.ourthe@skynet.be](mailto:cr.ourthe@skynet.be)

Tel : 00 32 86 21 08 44

Site web : <http://users.skynet.be/cr.ourthe/>

## **h) Quelques liens**

**En savoir plus sur la lutte des plantes invasives en Wallonie :**

- article UVCW : <http://www.uvcw.be/articles/3,108,227,227,3291.htm>
- guide Agrobiotech :  
<http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Documents/Guide%20de%20gestionm%C3%A9c30092009.pdf>
- la Berce du Caucase en Wallonie : <http://environnement.wallonie.be/berce/>

---

**Auteur et date de mise à jour : Cécile Schalenbourg (10 octobre 2010)**

**!!! Merci de citer la source lors de toute utilisation de l'information reprise dans ce document**